



115^e Assemblée générale ordinaire

Vendredi 28 avril 2023, 10 heures
Kursaal Bern, Kornhausstrasse 3, Berne

Ordre du jour

- Ouverture de l'Assemblée générale et allocution présidentielle**
- Exposé de Thomas J. Jordan, président de la Direction générale**
- Présentation du rapport de l'organe de révision sur les Comptes annuels 2022**
- Approbation du Rapport financier 2022**
Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale d'approuver le Rapport financier 2022 (Rapport annuel et Comptes annuels).
- Décharge au Conseil de banque**
Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale de lui donner décharge.
- Élection d'un membre du Conseil de banque**
Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale d'élire Monsieur Angelo Ranaldo, professeur de finance et de risque systémique à l'Université de Saint-Gall, membre du Conseil de banque pour le reste de la période administrative 2020-2024.
- Élection de l'organe de révision**
Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale d'élire KPMG SA organe de révision pour la période administrative 2023/2024.
- Discussion générale**
- Conclusion**

Remarques

Les actionnaires souhaitant prendre part à l'Assemblée générale voudront bien demander leur carte d'admission dès que possible, soit par courrier (en retournant le bulletin-réponse dûment rempli et signé à ShareCommService AG, Assemblée générale BNS 2023, Europastrasse 29, CH-8152 Glattpbrugg), soit par voie électronique (compte d'utilisateur sur la plate-forme en ligne de ShareCommService AG). Les actionnaires qui choisissent la voie électronique peuvent demander leur carte d'admission jusqu'au 26 avril 2023 à midi.

Toute personne inscrite au registre des actions le 20 avril 2023 et dont les actions n'ont pas été radiées jusqu'à l'Assemblée générale peut participer à celle-ci. Seules seront prises en considération les demandes de reconnaissance reçues au registre des actions jusqu'au 19 avril 2023 à 9 heures.

Le Conseil de banque a désigné Maître Beatrice Stuber-Jordi, notaire, et, en cas d'empêchement, Maître Olivier Jann, notaire (tous deux à l'étude Stuber-Jordi, Thunstrasse 72, 3074 Muri BE) comme personne indépendante que les actionnaires peuvent charger de les représenter au sens de l'art. 689c CO.

Les actionnaires souhaitant se faire représenter par la représentation indépendante lors de l'Assemblée générale peuvent lui donner procuration et lui transmettre des instructions soit par courrier, à l'aide du formulaire de procuration et d'instructions, soit par voie électronique, en utilisant la plate-forme en ligne de ShareCommService AG. La représentation indépendante s'abstient de voter si elle reçoit des pouvoirs de représentation sans instructions de vote. Les actionnaires peuvent transmettre leur procuration et leurs instructions jusqu'au 26 avril 2023 à midi.

Les actionnaires souhaitant se faire représenter par une ou un autre actionnaire sont priés de désigner leur représentante ou leur représentant sur le bulletin-réponse.

Le Rapport financier 2022 et le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés sur le site www.snb.ch, Publications, et, à partir du 6 avril 2023, aux sièges de Berne et de Zurich de la Banque nationale.

Zurich, le 4 avril 2023

Présidente du Conseil de banque
BARBARA JANOM STEINER